

# COMITE DE DIRECTION

## REUNION DU LUNDI 25 MAI 2026

**Président :** Mr Philippe AMADUBLE

**Présents :**

Mmes AFONSO Agnès – CARTIER Florence - VALENTIN Mireille  
MM. Anthony ARCHIMBAUD - Thierry BAPT – Jérôme BERTRAND - Jacques BOURDAROT - Jean-Paul CHASTAGNIER — Daniel FERRY - Jean-François LIABOEUF - Yves MAIGNOL – Sébastien MROZEK

**Excusés :**

MM. Jean-François CERRALBO - Gérald CHARBONNEL - Jean-François CLEMENT- Jean-Pierre GARDIEN - Julien GATIGNOL - Christian HOMETTE- Daniel NIERMONT  
M. Jean-François PERON – C.T.A.  
M. Fabien FLORE – CTD PPF

**Assistent à la réunion :**

Mme Laurence DALLE – Directrice – qui fait fonction de secrétaire de séance  
M. Cyril VERDIER – Président de la Commission de l'arbitrage  
M. Sébastien BEAULATON – C.T.D. – D.A.P

\*\*\*\*\*

Le Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 23 mars 2026 est adopté sans aucune observation.

\*\*\*\*\*

## INFORMATIONS DU PRESIDENT

### FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

**Comité Exécutif**

Procès-verbal du 16 avril 2026

### LIGUE FOOTBALL AMATEUR

**Questionnaire national – état des lieux de l'accueil des U5 dans les clubs de la Fédération Française de Football**

Dans le cadre de la rénovation du football des enfants qui débutera à partir de la saison prochaine, la Fédération Française de Football souhaite engager une réflexion approfondie autour de l'accueil des enfants de moins de 5 ans au sein des clubs.

**Bureau exécutif**

Lecture de procès-verbaux du 12 mars 2026 – 9 avril 2026 – 7 mai 2026

### Projet club

Déploiement de l'utilisation de l'outil et de l'accompagnement des clubs. Il est préconisé d'adopter une approche priorisée de l'accompagnement des clubs, afin d'optimiser l'impact du dispositif.

## INFORMATIONS DE LA LIGUE

### Licences

Au 23 mai 2026, la Ligue Auvergne Rhône Alpes compte 277 831 licencié(e)s contre 285 410 à la même date la saison dernière (soit une baisse de 2.65 %)

## ASSEMBLEE GENERALE DE FIN DE SAISON VENDREDI 19 JUIN 2026

L'assemblée Générale de fin de saison aura lieu le vendredi 19 juin 2026 à partir de 19 h00 à l'Auditorium de la Ligue Auvergne Rhône Alpes – 13 Rue de Bois Joli – ZI de Bois Joli à COURNON D'Auvergne.

### Ordre du jour

#### 18 h 30 à 19 h 30

- Vérification des Pouvoirs

#### 19 h 30

- Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire
- Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 5 décembre 2025
- allocution du Président et des Personnalités
- Présentation réforme U14 – U15
- Vote
- Présentation réforme Championnat Seniors D1
- Vote
- Approbation des rapports d'activités des Commissions
- Informations diverses
- Résultats des votes

Le Comité de Direction décide la mise en place de 4 tables pour assurer la vérification des pouvoirs :

Table n°1 : **Mme Mireille VALENTIN & M. Daniel FERRY**

Table n°2 : **MM. Jean-François LIABEUF & Jean-Paul CHASTAGNIER**

Table n°3 : **MM. Thierry BAPT & Christian HOMETTE**

Table n°4 : **MMES Agnès AFONSO & Florence CARTIER**

## INFORMATIONS DIVERSES

Dossier site <https://cda63.fr> .

Le Président du District du Puy de Dôme rappelle les entretiens qu'il a eu avec Maître DOUSSET – avocat - en présence de Mme Laurence DALLE – Directrice. Il poursuit en indiquant que 2 courriers en lettre recommandée ont été adressés l'administrateur du site internet, lui demandant de cesser toute activité sous ce nom

de domaine : <https://cda63.fr>, de cesser toute activité ou communication visant à créer un risque de confusion avec la Commission Départementale de l'Arbitrage du District du Puy de Dôme.

Suite à l'activité toujours existante de ce site sous le nom de domaine cda63, les membres du Comité de Direction – décident à l'unanimité de donner plein pouvoir au Président du District pour engager toute procédure judiciaire utile à la défense des intérêts du District du Puy de Dôme.

#### **Point sur les licences :**

Au 23 MAI 2026 – le District du Puy de Dôme compte 23 371 licencié(e)s contre 23 761 la saison dernière à la même date (soit une baisse de 1.64 %).

#### **Clubs Coup de Cœur Crédit Agricole**

Le Comité de Direction valide 2 clubs « Coup de Cœur Credit Agricole » - à savoir C.O. VEYRE MONTON et SANCY CHAVANON.

Ces 2 clubs se verront remettre un bon d'achat de 500 € chez Numéros10.

#### **Point sur le compte de résultat 2025/2026**

M. Daniel FERRY fait un point au 25 mai 2026 sur le compte de résultat de 2025/2026 et fait part que cela devrait être sensiblement comme la saison précédente.

#### **Annuaire 2026/2027**

Les membres du Comité de Direction décident de ne pas renouveler l'annuaire au vu de la protection des données personnelles.

#### **Mise en place de réunions d'information décentralisées**

Le Comité de Direction approuve le projet émanant de Daniel FERRY pour la mise en place de réunions d'informations décentralisées en direction des clubs avec différents sujets.

M. Daniel FERRY présentera ce projet au prochain Comité de Direction.

M. ARCHIMBAUD Anthony précise qu'il faut toucher les bonnes personnes dans les clubs pour la mise en place de ces réunions.

Arbitres désignés pour les finales

Le Comité de Direction valide le défraiement des frais d'arbitrage pour les finales.

Récompenses pour Elisa DAUPEUX et Elsa KISTER

Le Comité de Direction valide l'organisation d'une soirée pour récompenser Elisa DAUPEUX et Elsa KISTER. Les modalités seront définies ultérieurement.

## **MEDAILLES**

Le Comité de Direction décide d'attribuer la médaille du District pour la saison 2025/2026 à :

**ROUDAIRE Franck.** - ESP.CEYRAT

**AOUICHE Smail.** – A.S MEDICALES PLUS

**VAUCONSANT Catherine.** – FC ST CLEMENT THURET

**VAUCONSANT Guy.** – FC ST CLEMENT THURET

**TRENTI Philippe.** – AS ENVAL MARSAT

**VIEIRA Manuel.** – AS ENVAL MARSAT

**ESPAGNOL Didier.** – COMMISSION DE L'ARBITRAGE

**BOURRA Madi.** - COMMISSION DE L'ARBITRAGE  
**BOURDIER Didier.** - « ARBITRE »  
**LAGOUTTE Olivier.** - « ARBITRE »  
**GONZALES Julio.** - U.S COURPIERE  
**GONZALES Luis.** - U.S COURPIERE  
**POUMARAT Michel.** - U.S COURPIERE  
**GEORGES Frédéric.** - C.S PONT DE DORE  
**AUDEBERT GEORGES Violette.** - C.S PONT DE DORE  
**COUPAT Nelly.** - A.S CHARMONVILLO  
**PENY Laurine.** - A.S CHARMONVILLO  
**RIBOULET Chantal.** - S.A THIERS  
**BOUCHY Valérie.** - S.A THIERS  
**FLORET Jean Marc.** - A.S ESCOUTOUX  
**FLEURY Nicolas.** - A.S ESCOUTOUX  
**CROCOMBETTE Baptiste.** - A.S ESCOUTOUX  
**SUC Florent.** - A.S ORCINES  
**CHAPUT Anthony.** - A.S ORCINES  
**GUIJARRO Emeric.** - A.S ORCINES  
**GOURDY Raphael.** - J.S ST PRIEST DES CHAMPS  
**RENARD Alexis.** - J.S ST PRIEST DES CHAMPS  
**RIBEYRE Marie-Claude.** - F.C COURNON  
**GAILLARD Jean-Claude.** - F.C COURNON  
**FEIT Gregory.** - A.S SERVANT  
**DE SOUSA Amaral.** - U.S CHEMINOTS GERZAT  
**VENIAT Jérôme.** - U.S CHEMINOTS GERZAT  
**ALOUI Farouk.** - U.S BEAUMONT  
**DE CARVALHO PEREIRA Julie.** - PORTUGAL F.C CLERMONT AUBIERE  
**HENRIQUES DE ANDRADE Diana.** - PORTUGAL F.C CLERMONT AUBIERE  
**DIAS DA FONSECA Tiago.** - PORTUGAL F.C CLERMONT AUBIERE  
**SMARELLI Nicolas.** - US ST GERVAIS  
**RENARD Nicolas.** - US ST GERVAIS  
**COUTO Jean Jacques.** - LEMPDES SPORT FOOTBALL  
**CHEYMOL Eric.** - VAL DE SIOULE  
**GRANGE Michel.** - VAL DE SIOULE  
**MUZARD Ronan.** - ET. S ST REMY ST DUROLLE  
**RIFFAUT Florence.** - ET. S ST REMY ST DUROLLE  
**CUADRO Alexandre.** - ET. S ST REMY ST DUROLLE  
**BOST Denis.** - AMBERT LIVRADOIS SUD  
**PILLIERE Didier.** - AMBERT LIVRADOIS SUD  
**ROLHION Isabelle.** - AMBERT LIVRADOIS SUD  
**DE OLIVEIRA Maeva.** - F.C BROMONT LAMOTHE MONTFERMY  
**THOMAS Benjamin.** - F.C BROMONT LAMOTHE MONTFERMY  
**EBELY Cindy.** - A.S DE JOZE  
**SALLES Angélique.** - A.S DE JOZE  
**MACHADO David.** - A. BIBLIOTHEQUE PORTUGAISE  
**FOURNIL Etienne.** - ENTENTE VALLEE DE LA DORDOGNE  
**SERRE Arnaud.** - ENTENTE VALLEE DE LA DORDOGNE  
**BALDO Fabrice.** - UNION SPORTIVE BASSIN MINIER

# TARIFS – SAISON 2026-2027

Les membres du Comité de Direction valident les tarifs suivants pour la saison 2026-2027

DROITS D'ENGAGEMENT	TARIFS
<b>FRAIS ANNUELS OBLIGATOIRES</b>	
Cotisation district	66 €
Frais de gestion	120 €
<b>CHAMPIONNATS SENIORS</b>	
Départemental 1	120 €
Départemental 2	115 €
Départemental 3	110 €
Départemental 4	100 €
Départemental 5	90 €
<b>FUTSAL</b>	
Championnat Futsal	70 €
Coupe Départemental Futsal	20 €
<b>FOOTBALL ENTREPRISE</b>	
Championnat Football Entreprise	70 €
Challenge André BOSSIN	20 €
<b>COUPES</b>	
Coupe du Puy de Dôme Gérard FAURE	80 €
Challenge Eugène SENIQUETTE	50 €
Coupe U18	20 €
Coupe U15	20 €
Coupe Futsal U18 & U15 – Equipe Ligue	30 €
Coupe Futsal U18 & U15 – Equipe District	20 €
<b>CHAMPIONNATS JEUNES (Filles et Garçons)</b>	
U.18	45 €
U.16	45 €
U.15	36 €
U.14	36 €
U.13	35 €
U.10 – U.11 (par équipe)	15 €
U.6 – U.7 // U.8 – U.9	10 €
<b>CHAMPIONNAT FEMININ SENIORS</b>	
Football à 11	60 €
Football à 8	35 €
Championnat à 8 (plateaux)	15 €
Coupe Mireille VALENTIN	20 €
Coupe Futsal Féminine	10 €

<b>FRAIS DIVERS</b>	<b>TARIFS</b>
<b>RESERVE - RECLAMATION</b>	
Droits de réserve	40 €
Droits de réclamation (après match)	70 €
<b>AVERTISSEMENT</b>	
1 <sup>er</sup> avertissement	11 €
2 <sup>ème</sup> avertissement (dans les 3 mois)	22 €
3 <sup>ème</sup> avertissement (dans les 3 mois)	52 €
<b>EXCLUSION</b>	
Exclusion / suspension de 1 à 4 matches	52 €
Exclusion / suspension de 5 à 7 matches	150 €
Exclusion / suspension de 8 à 12 matches	200 €
Exclusion / suspension 6 mois à 1 an	250 €
Exclusion / suspension supérieure à 1 an	350 €
Coup à arbitre	500 €
<b>SANCTIONS DIVERSES</b>	
Participation d'un licencié suspendu à une rencontre	80 €
Suspension terrain un match avec sursis	200 €
Suspension ferme terrain un match	400 €
Abandon de terrain	80 €
<b>FORFAIT</b>	
1 <sup>er</sup> forfait	100 €
2 <sup>ème</sup> forfait en équipe jeune uniquement	100 €
Forfait général	150 €
Forfait Coupe Seniors	100 €
Amende forfait ou forfait général intervenant dans les 3 dernières rencontres d'un Championnat Seniors et Seniors Féminin	200 €
<b>COMMISSIONS</b>	
Frais de dossier pour appel	120 €
Absence de comparution non excusée	60 €
Absence de comparution si instruction	100 €
Absence de rapport demandé par l'instructeur	50 €
Défaut de paiement (relevé financier à 4 semaines)	80 €
<b>ASSEMBLEE GENERALE</b>	
Absence à l'Assemblée Générale de fin de saison	100 €
Absence à l'Assemblée Générale d'automne	100 €
Absence aux Assemblées Générales clubs labélisés	200 €
Vœu non soutenu à l'Assemblée générale	50 €
<b>FMI</b>	
Licence manquante	6 €

Absence n° de licence	6 €
Mention d'un n° de licence pour un non licencié	100 €
Fonction non tenue	17 €
Joueur non licencié inscrit sur la feuille de match	100 €
FMI non transmise avant lundi 0h00	50 €
Absence totale de feuille de match	100 €
Feuille papier non conforme	50 €
<b>AMENDES FOOT FEMININ</b>	
Futsal (après inscription)	50 €
Journée Plateau Foot à 8	50 €
<b>AMENDES FOOT D'ANIMATION</b>	
Absence ou forfait sur plateau excusé	10 €
Absence ou forfait sur plateau non excusé	20 €
Absence sur journée festive (après inscription) – Hors Journée des Débutants	20 €
Absence journée des Débutants	50 €
Absence Réunion du Foot Animation	50 €
Plateau annulé sans avertir le District	25 €
Non transmission de la feuille de plateau et des feuilles de présence par l'organisateur du plateau, dans le FAL, au plus tard le mercredi soir suivant la date du plateau	40 €
Transmission incomplète de la feuille de plateau et/ou fiches de présence dans le FAL, dans le délai, par l'organisateur du plateau	15 €
Non remise de la fiche de présence au club recevant le jour du plateau	25 €
Feuille de plateau ou fiche de présence incomplète (rubriques obligatoires non remplies) - Hors numéro de licence	10 €
Absence de composition d'équipe (case des présents non cochée)	25 €
Absence numéro de licence (joueurs, encadrants d'équipe) sur fiche de plateau et fiche de présence	6 €
Non licencié inscrit sur fiche de plateau et/ou fiche de présence en 1 <sup>ère</sup> phase	15 €
Non licencié inscrit sur fiche de plateau et/ou fiche de présence en 2 <sup>ème</sup> phase	50 €
Non licencié inscrit sur fiche de plateau et/ou fiche de présence en 3 <sup>ème</sup> phase	100 €
Non-respect du Règlement du Foot d'Animation	20 €
<b>TERRAIN</b>	
Forfait pour homologation de terrain et/éclairage	60 €
<b>AMENDES FINANCIERES POUR LES ARBITRES</b>	
Retard ou non envoi de rapport au District	20 €

Indisponibilité tardive - 48 heures avant la rencontre	15 €
Arbitre absent aux formations et perfectionnement	20 €
Absence non excusée à un match	50 €
Absence non excusée à un match avec une observation	80 €
Faits de match manquants ou erronés sur FMI	20 €
Autre manquement administratif	20 €

## PRESENTATION PROJET REFORME SENIORS D1

Thierry BAPT – Président de la Commission des Championnats et Coupes – présente au Comité de Direction le projet réforme Seniors D1 qui va être proposé au vote des clubs lors de l'Assemblée Générale suite au questionnaire envoyé aux clubs de D1 et D2 présents à la réunion d'information

- **9 Montées en R3 sur les 3 dernières saisons**
- **7 Redescentes dans les 3 ans**
- **4 Redescentes sur la 1ère saison**

- **On réduit de 36 équipes à 28 équipes, puis 24 équipes**
- **Descentes supplémentaires étalées sur deux saisons**
- **On ajuste le règlement de la D1 (voir obligations des clubs)**

- **Validation du projet par le comité directeur du District en mai 2026**
- **Vote à l'Assemblée Générale de juin 2026**
- **Modification tableau des montées et descentes fin de saison 2026-2027**
- **Deux poules D1 de 14 équipes saison 2027-2028**
- **Deux poules D1 de 12 équipes saison 2028-2029**

## **Avoir un éducateur formé:**

- Minimum CFI éducateurs seniors
- Lors de l'accession, l'entraîneur, si non formé aura la possibilité de se former pour être en règle au cours de la saison
- Obligation remplie si formation réalisée, même si non obtention du diplôme
- Recyclage tous les deux ans

## **Disposer d'équipes de jeunes pour accéder à la R3:**

- Avoir au moins 1 équipe en foot à 11 ou à 8 ayant terminé le championnat
- La ou les équipes jeunes peuvent être en Entente ou en Groupement

## **Être en règle avec le statut de l'arbitrage:**

- Être en règle avec le statut de la D1 soit 2 arbitres de plus de 21 ans (statut Laurafoot)
- Encourager l'obtention de la couverture R3 (3 arbitres de plus de 21 ans)

## **Avoir un terrain homologué:**

- Avoir un terrain niveau T5
- Evolution facultative vers le niveau T4
- Dérogation pour les terrains niveau T6 pendant 3 ans
- Précision: si éclairage, il faut minimum E6



Le comité de Direction valide le projet de réforme Seniors D1 et le soumettra au vote de l'Assemblée Générale du 19 juin 2026.

## INTERVENTION Sébastien BEAULATON

Sébastien BEAULATON fait un bilan des actions de la saison 2025/2026

Journée formation des conseillers pédagogique en EPS du 63

Parcours PPF U11F. Rassemblement avec 100% des licenciées U11F au Gabriel Montpied

Mise en place des Centre de Perfectionnement Féminin

Renforcement du Parcours PPF Masculin (plus de joueurs observés)

Parcours du jeune Espoirs du Futsal et PPF FUTSAL

Mise en place du championnat FUTSAL Départemental avec les U16D1

### Formation

Nombre d'encadrants formés dans le Puy de Dôme  
224 stagiaires pour 196 personnes dont 18 femmes

Formation Ligue ; +20  
4 BEF/ 5 BMF/ 11 DF

### Accompagnement des clubs

- 53 visites

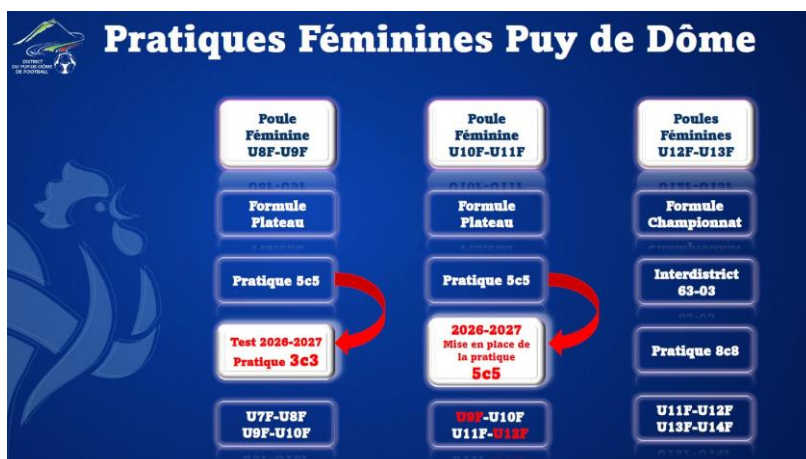
Nombre de clubs visités : 37 sur 73

- 15 visites Label
- 30 visites accompagnement Club
- 8 visites Ecole de foot

### Visite Plateaux Foot animation

- 52 plateaux visités (3 U7 – 13 U9 – 29 U11 – 9 Futsal)

Il poursuit par la présentation du projet de réforme de la pratique féminine U10 F – U11 F



## Engagement des équipes 2026-2027

Inscription FAL

### Inscription des équipes FOOT 5 en Phase 1

(1 ou 2 équipes Foot 5/Club)

### Phase 2 Réinscription F5 ou F8

Coût/Equipe



## Inscription OFFERTE

si je participe à tous les plateaux de la Phase 1

(Tarif District actuel : 1 Eq. F5 = 10€ équipe / 1 Eq. F8 = 15€ équipe)

## Composition de l'encadrement d'équipes féminines mineures



2 par équipe

**1 encadrant(te)  
+ Accompagnateur(trice)**

Au moins 1 femme  
« gestion vestiaire et toilettes »



**Projet**

**« Maman Vestiaire »**

Présenter en début de saison prochaine

### Programme

**1-Réunion District Phase 2 U10F-U11F suivi d'un temps d'information sur le Foot Féminin.**

Mardi 2 mars 2027 au District du Puy de Dôme, Cournon d'Auvergne

**2-Séance Centre de Perfectionnement Départemental Féminin**

Lundi 22 mars 2027 à.....

**3-Réunion Spécificités Féminines**

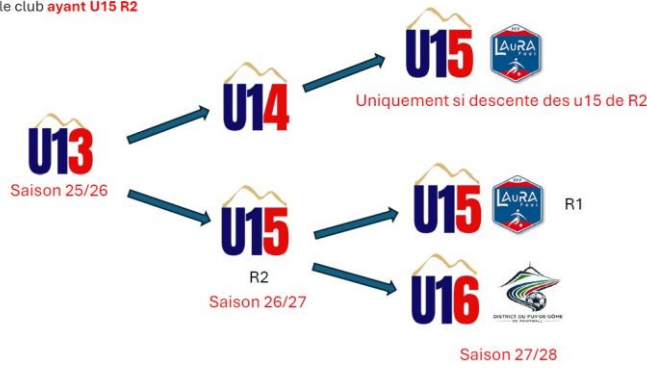
Mardi 27 avril 2027 au District du Puy de Dôme, Cournon d'Auvergne

Le Comité de Direction émet un avis favorable à ce projet qui sera présenté aux clubs le 26 mai 2026.



EN RÉSUMÉ  
LES PARCOURS POSSIBLES

Exemple club ayant U15 R2



EN RÉSUMÉ  
LES PARCOURS POSSIBLES

Exemple club ENGAGEANT QUE DES U14



Le comité de Direction valide le projet de réforme U14 et le soumettra au vote de l'Assemblée Générale du 19 juin 2026.

## QUESTIONS DIVERSES

### Décision de la Commission de Discipline du 21 mai 2026

M. Jean-François LIABOEUF fait part de son étonnement concernant la décision de la Commission d'Application des Règlements du 21 mai 2026 et souhaite que le Comité de Direction fasse droit d'évocation.

Après un long débat, les membres du Comité de Direction votent à la majorité de ne pas faire droit d'évocation (M. Jean-François LIABOEUF n'a pas pris part au vote).

La secrétaire de séance :

Laurence DALLE

Le Président :

Philippe AMADUBLE

**Prochain Comité de Direction :**  
**Vendredi 26 juin 2026**